

■ **Demart Pro Arte B.V. Amsterdam, succursale de Meyrin**, à Meyrin, mise sur pied et exploitation, maintien et protection de droits sur les produits de l'esprit humain, etc. (FOSC du 02.11.2000, p. 7469). Les pouvoirs de de Croy Solre Henri et Diekman Antonius sont radiés. Skaftadottir Lilja, d'Islande, à Reykjavik, ISL, gérant, signe collectivement à deux.
Journal no 4854 du 21.04.2004
(02236242 / CH-660.0.802.987-6)